

Indications de service.

Mut

(Écu bien 183.) [4]

Principales indications conventionnelles.

Exprès payé.....	XP	Accusé de réception.....	PC
Réponse payée.....	RP	Remettre en mains propres..	MP
Télégramme collationné.....	TC	Remettre contre reçu.....	AR

N°

Timbre à date.



Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans les télégrammes provenant de pays appartenant au régime extra-européen, le numéro d'ordre peut être omis.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

Pour de N° Mots Dépôt le à h. m. du

P MARSEILLE 140 25 24 11^h58 S

APPLAUDISSEMENTS VIBRANTS APRES LE TROIS & LE QUATRE GRAND
SUCCES EN PERSPECTIVE SENTIMENTS DEVOUÉS & VIVES FELICITATIONS

= DELMAS

N° 70

DE LA TOUR PARIS =

= MR PAUL MILLIET 96 RUE

Le facteur doit délivrer un récépissé à souche lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.
La remise est gratuite.

TELEGRAMME

ADMINISTRATION DES POSTES ET DES TELEGRAPHES.

25
SEPT
-H-
MAT *
04
DOPIN

ER.

A DÉC

*Chère madame
Four de France*